

## S'inscrire à l'université

### SOMMAIRE

- ➔ LMD Mode d'emploi
- ➔ Inscriptions et transferts de dossiers
- ➔ Calendrier de l'université
- ➔ Modalités spéciales d'accès à l'université pour les non bacheliers
- ➔ Carnet d'adresses

### L'Université de Limoges en 2010-2011

14 109 étudiants,  
dont 2 214 étrangers.

41 % des étudiants français  
ont eu leur bac hors de  
l'académie.

### Pour en savoir +

#### Fiches Actuel CIDJ

1.631 - Les études universitaires  
5.571 - Etrangers : étudier en France

#### Fiches Actuel Limousin

1.6322 - Le DAEU  
2.813 - Les études d'Ingénieurs  
4.72 - La Validation des acquis de  
l'expérience

**Les atouts majeurs de l'Université de Limoges sont la pluridisciplinarité, l'innovation et la qualité de vie.**

**L'Université de Limoges accueille plus de 700 chercheurs autour de spécialités internationalement reconnues.**

### LMD - MODE D'EMPLOI

Les pays de l'espace européen ont harmonisé leurs cursus de formation pour l'enseignement supérieur et adopté un système de diplômes commun sur le mode « LMD » (Licence-Master-Doctorat), qui repose sur :

► une architecture des diplômes fondée sur les **3 niveaux de référence** Licence, Master et Doctorat : la licence à bac + 3 (L), le master à bac + 5 (M), le doctorat à bac + 8 (D).

Les étudiants titulaires d'un DUT, d'un BTS ou issus d'une classe préparatoire pourront toujours rejoindre la licence, sous réserve de la validation totale ou partielle de leur parcours par l'université.

► une présentation des formations en **domaines** :

Les diplômes seront répertoriés par domaine (ex : Sciences-Technologie-Santé). À l'intérieur du domaine, on choisira une mention (ex : Chimie et environnement), elle-même éventuellement découpée en spécialités (ex : Chimie et applications). Le diplôme portera le nom de la mention et éventuellement de la spécialité.

► une organisation des formations en **semestres** :

1 semestre = 30 crédits

Licence = 6 semestres = 180 crédits

Master = + 4 semestres = + 120 crédits (soit 10 semestres et 300 crédits au total)

► une organisation en **unités d'enseignement** capitalisables et transférables :

Le système est composé d'unités d'enseignement (UE) obligatoires et optionnelles. Chaque UE a une valeur définie en crédits européens proportionnelle au travail que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage, projet, travail personnel).

*NB : Les formations qui mènent aux métiers de pharmacien ou médecin, et celles offertes dans les écoles d'ingénieurs, ne sont actuellement pas concernées par le LMD.*

source : [www.unilim.fr](http://www.unilim.fr)

### INSCRIPTIONS ET TRANSFERTS DE DOSSIERS

#### INSCRIPTIONS DES FUTURS BACHELIERS À L'UNIVERSITÉ

1 – L'inscription à l'université se fait par la procédure admission post-bac ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)) entre le 20 janvier 2011 et le 20 mars 2011. L'étudiant fait la liste de ses vœux par ordre de préférence.

2 – Jusqu'à la fin du mois de mai, l'étudiant peut modifier le classement initial de ses vœux.

3 – Des propositions d'admission sont envoyées à l'étudiant. Si l'étudiant ne reçoit rien, il doit postuler sur les places vacantes.

3 – Après les résultats du baccalauréat et avant la mi-juillet, l'étudiant doit déposer son dossier d'inscription et payer les droits (pour l'année universitaire 2010-2011 : 177 € pour une inscription en cursus licence sans compter la médecine préventive, la sécurité sociale étudiante (203 €) et le PASS SUAPS (facultatif).

## ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Pour s'inscrire en L1 ou L2, les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires (hors ressortissants de l'Union européenne) doivent suivre la procédure d'admission préalable qui se déroule du 1<sup>er</sup> décembre au 15 janvier précédant la rentrée universitaire.

La demande d'admission préalable s'effectue auprès du service culturel de l'ambassade de France de votre pays de résidence. La procédure s'effectue en ligne pour une trentaine de pays. Vous trouverez toutes les informations utiles à vos démarches sur le site de Campus-France : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

**Voir Carnet d'adresses liste 1 – Adresses générales : le Bureau d'accueil des étudiants étrangers**

## RÉINSCRIPTION SUR INTERNET

Les étudiants déjà inscrits en 2010-2011 à l'Université de Limoges, et qui souhaitent y poursuivre leurs études, peuvent se réinscrire sur le site de l'université dès le début du mois de juillet 2011.

À l'issue de la réinscription sur Internet, une confirmation est envoyée par mail. Le dossier sera alors traité par la composante s'il est complet (saisie sur Internet + envoi des pièces et du chèque). La carte d'étudiant et les certificats de scolarité seront tenus à la disposition des étudiants au service de scolarité de la composante dès le début du mois de septembre 2011.

Pour plus d'infos : [www.unilim.fr](http://www.unilim.fr)

## DOSSIER D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

En complétant le dossier et en réglant les droits d'inscription, vous réalisez votre inscription administrative. Dans la plupart des cas, on vous demandera ensuite de procéder à l'inscription pédagogique : choix des unités d'enseignement optionnelles ou libres...

Pour plus d'infos : [www.unilim.fr](http://www.unilim.fr)

## LES FRAIS D'INSCRIPTION

Pour 2011/2012, le montant du droit annuel de scolarité pour la préparation d'un diplôme national du cursus licence s'élève à 177 €, auxquels s'ajoutent la sécurité sociale étudiante (203 €) et la cotisation à la médecine préventive. Le PASS SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportive), à hauteur de 10 €, est facultatif.

Sur le site de l'université ([www.unilim.fr](http://www.unilim.fr), rubrique Vie étudiante / S'inscrire) sont indiqués les tarifs d'inscription pour chaque diplôme.

Tout étudiant doit être affilié à la sécurité sociale. La gestion de la sécurité sociale est assurée par deux mutuelles : Vittavi ([www.vittavi.fr](http://www.vittavi.fr)) et LMDE ([www.lmde.com](http://www.lmde.com))

L'adhésion au volet mutualiste hors sécurité sociale est facultative (entre 60 et 560 € suivant les forfaits).

## AUDITEUR LIBRE

L'inscription comme auditeur libre permet d'assister aux cours de son choix. Le statut d'auditeur libre ne donne pas le statut d'étudiant, il ne permet pas de passer d'examen, ni de suivre un stage. Les tarifs 2011/2012 : 177 € en licence.

## TRANSFERT DE DOSSIER

### Départ de l'Université de Limoges vers une autre université

L'étudiant(e) intéressé(e) doit s'informer auprès de l'université d'accueil, l'Université de Limoges assurera ensuite le transfert du dossier conformément à la procédure adoptée par l'université d'accueil. L'autorisation de départ ne sera donnée qu'après règlement définitif de la situation universitaire de l'étudiant et publication des derniers résultats d'examen.

En cas de refus, l'université d'accueil informe l'étudiant et retourne le dossier à l'Université de Limoges, en précisant le motif du refus.

### Arrivée à l'Université de Limoges

Après règlement définitif de la situation universitaire établi par l'université d'origine, le transfert définitif du dossier ne s'effectue qu'après accord des deux universités concernées.

En cas de demande hors délai ou d'épuisement du nombre d'inscriptions en cursus licence, l'inscription pourra être refusée. Pour certaines filières particulièrement demandées et dans lesquelles les moyens d'encadrement ne sont pas suffisants, des commissions d'accès pourront statuer sur les transferts. Il est souhaitable que les étudiants demandant le transfert de leur dossier universitaire dans un autre établissement ne prennent une inscription pour l'année en cours que dans l'université d'accueil.

### Frais de transfert

Le transfert d'une inscription entre deux universités entraîne le remboursement du droit de scolarité sous réserve d'une somme de 21 €, restant acquise à l'université de départ au titre des frais de transfert (arrêté ministériel).

## CALENDRIER DE L'UNIVERSITÉ

Dates de rentrée 2011 : voir sur [www.unilim.fr](http://www.unilim.fr)

- ▷ Vacances de Toussaint : du mercredi 26 octobre 2011 au mercredi 2 novembre 2011
- ▷ Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2011 au mercredi 3 janvier 2012 (non inclus)
- ▷ Vacances de février : du samedi 25 février 2012 au lundi 05 mars 2012 (non inclus)
- ▷ Vacances de printemps : du samedi 21 avril 2012 au mercredi 9 mai 2012 (non inclus)
- ▷ Vacances d'été : à partir du jeudi 5 juillet 2012

## MODALITÉS SPÉCIALES D'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ POUR LES NON-BACHELIERS

Des modalités parallèles ont été mises en place sous certaines conditions :

- . la capacité en droit
- . le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)
- . la VAE (validation des acquis de l'expérience)

### ► CAPACITÉ EN DROIT

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire en capacité en droit, il suffit d'avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> novembre de l'année d'inscription.

Un niveau de classe de 1<sup>ère</sup> ou terminale est souhaité. Les études durent 2 ans, chaque année est sanctionnée par un examen. Les cours ont lieu en fin d'après-midi pour faciliter l'accès aux salariés.

Programme de 1<sup>ère</sup> année : droit civil, droit commercial, droit public

Programme de 2<sup>ème</sup> année : procédure civile et voies d'exécution, droit pénal et procédure pénale, économie politique, droit administratif spécial, droit privé notarial, droit social, droit rural.

Les examens de fin d'année comportent des épreuves écrites et orales. Les étudiants ayant échoué à la 1<sup>ère</sup> session (juin) peuvent se présenter en septembre/octobre. En fin de 2<sup>ème</sup> année de capacité, un certificat d'aptitude est délivré au candidat ayant obtenu au moins 10/20.

*Seuls les étudiants de 2<sup>ème</sup> année ont droit au statut étudiant.*

Les étudiants ayant obtenu la moyenne sur les 2 années peuvent s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de DEUG de droit; ceux qui ont obtenu une moyenne de 15/20, toujours sur les deux années, peuvent s'inscrire directement en 2<sup>ème</sup> année.

Les étudiants désirant poursuivre leurs études en IUT Carrières juridiques et judiciaires devront avoir obtenu 12/20 sur les 2 années.

Inscriptions : FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

**Voir Carnet d'adresses Liste 2 – Les facultés, écoles et instituts**

### ► DIPLOME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (voir fiche CRIJ 1.6322)

Le DAEU est un diplôme national qui se prépare en 2 ans. Il confère l'équivalence du bac et permet de s'inscrire dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Il concerne les salariés ou demandeurs d'emploi ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans.

Infos : CARREFOUR DES ÉTUDIANTS, SUFOP et fiche Actuel Limousin 1.6322 *Le DAEU*.

**Voir Carnet d'adresses Liste 1 – Adresses générales**

### ► VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (voir fiche CRIJ 4.72)

Vous pouvez obtenir une dispense partielle ou totale d'épreuves, de modules ou d'unités du diplôme pour lequel vous demandez la validation de vos acquis.

Infos : CARREFOUR DES ÉTUDIANTS, SUFOP et fiche Actuel Limousin 4.72 *La VAE*.

**Voir Carnet d'adresses Liste 1 – Adresses générales**

La nouvelle carte d'étudiant permet :

- d'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires et municipales de Limoges ;
- de payer les repas dans les restaurants universitaires ;
- d'accéder aux laboratoires et salles universitaires ;
- de bénéficier des tarifs étudiants ;
- d'effectuer des achats par paiement Moneo.

Cette carte est valable 3 ans, réactualisée tous les ans et commune au Limousin et au Poitou – Charentes.

## Carnet d'adresses

### ➔ LISTE 1

#### ADRESSES GÉNÉRALES

##### CARREFOUR DES ÉTUDIANTS

88 rue du Pont St-Martial,  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 14 90 70  
carrefour-des-etudiants@unilim.fr

Horaires :  
lundi : de 13h30 à 17h30  
du mardi au jeudi : de 9h à 12h et  
de 13h30 à 17h30  
vendredi : de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h

##### BUREAU D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Direction de la coopération  
internationale  
88 rue du Pont St-Martial  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 14 90 85  
accueil.international@unilim.fr

##### PRÉSIDENTE ET SERVICES CENTRAUX

Hôtel de l'université  
33 rue François Mitterrand  
BP 23204  
87032 LIMOGES CEDEX 1  
Tél : 05 55 14 91 00

##### DIVISION DE GESTION DES ÉTUDIANTS ET DES ENSEIGNEMENTS

88 rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 14 92 82  
scolarite@unilim.fr

##### SUFOP

83 rue d'Isle  
87000 LIMOGES  
Tél : 05.55.43.69.50  
sufop@unilim.fr  
[www.unilim.fr/sufop](http://www.unilim.fr/sufop)

### ➔ LISTE 2

#### LES FACULTÉS, ÉCOLES ET INSTITUTS

##### FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

5 rue Félix Eboué  
BP 3127  
87031 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 14 90 00  
fdse.inscriptions@unilim.fr  
[www.fdse.unilim.fr](http://www.fdse.unilim.fr)

##### FACULTÉ DE PHARMACIE

2 rue du Dr Marcland  
87025 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 43 58 00  
scolaritemedpha@unilim.fr  
[www.pharmacie.unilim.fr](http://www.pharmacie.unilim.fr)

##### FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES

123 avenue Albert Thomas  
87060 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 45 72 00  
[www.sciences.unilim.fr](http://www.sciences.unilim.fr)

##### FACULTÉ DE MÉDECINE

2 rue du Dr Marcland  
87025 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 43 58 00  
scolaritedespha@unilim.fr  
[www.medecine.unilim.fr](http://www.medecine.unilim.fr)

##### FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

39 E rue Camille Guérin  
87036 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 43 56 00  
scolarite-flash@unilim.fr

##### ENSIL

Ester Technopole  
16 rue Atlantis  
87068 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 42 36 70  
[scolarite@ensil.unilim.fr](mailto:scolarite@ensil.unilim.fr)

##### ENSCI

Ester Technopole  
12 rue Atlantis  
87068 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 87 50 23 00  
[www.ensci.fr](http://www.ensci.fr)

##### IUT DU LIMOUSIN

Allée André Maurois  
87065 LIMOGES  
Tél : 05 55 43 55 45

##### IPAG

32 rue Turgot  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 43 56 48  
ipag@unilim.fr

##### IUFM

209 boulevard de Vanteaux  
87036 LIMOGES  
Tél : 05 55 01 76 86  
[www.limousin.iufm.fr](http://www.limousin.iufm.fr)

##### IAE - INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

3 rue François Mitterrand  
87031 LIMOGES Cedex 1  
Tél : 05 55 14 90 27  
scolarite-ia@unilim.fr  
[www.iae.unilim.fr](http://www.iae.unilim.fr)

#### RESEAU INFORMATION JEUNESSE LIMOUSIN

- 87
- Limoges Portes-Ferrées 05 55 31 88 20
  - Limoges L'Interval 05 55 01 23 90
  - Bellac 05 55 68 87 54
  - Nexon 05 55 58 11 05
  - Panazol 05 55 31 05 90
  - St-Junien 05 55 02 05 71
  - St-Léonard-de-Noblat 05 55 56 11 18
  - St-Sulpice-les-Feuilles 05 55 76 92 66
  - St-Yrieix-la-Perche 05 55 08 27 98 / 99
- 19
- Brive 05 55 23 43 80
  - Bugeat/Sornac 05 55 95 08 13
  - Égletons 05 55 93 12 04
  - Larche 05 55 84 11 12
  - Neuvic 09 60 19 41 28
  - Tulle 05 55 26 92 21
  - Ussel 05 55 72 13 23
- 23
- Guéret 05 55 52 00 40
  - Aubusson 05 55 67 77 29
  - Bourgneuf 05 55 64 24 33
  - Boussac 05 55 65 04 68
  - Burdeillère 05 55 82 80 47
  - Dun-le-Palestel 05 87 66 00 00
  - Genouillac 05 55 80 88 41
  - La Souterraine 05 55 63 04 73